

Pour répondre à l'urgence sociale, Grève et manifestations le 5 février

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. Nos syndicats n'ont cessé de combattre les réformes régressives et de proposer aux pouvoirs publics des alternatives à même de garantir une autre répartition des richesses produites dans le pays.

Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales, d'autant qu'elles s'inscrivent dans une logique délétère de casse des solidarités (baisse des cotisations sociales) et de l'individualisation des salaires (politique de la prime). Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

Par ailleurs les 5 millions d'agent-es de la Fonction publique ont été absents des propos du Président de la République : concernant les annonces dites « positives » de Macron, aucune ne concerne la Fonction Publique ni les fonctionnaires. Au contraire, le point d'indice sera encore gelé cette année, comme depuis 10 ans et de nouvelles mesures défavorables sont déjà avancées (voir encadré), sans parler de la « réforme de la fonction publique » annoncée pour le printemps.

Au-delà des mobilisations des citoyen-ne-s depuis de nombreuses semaines, il est indispensable de construire un rapport de force, notamment par la grève, pour participer aux mobilisations sociales actuelles. **Nous appelons les salarié-e-s, les agent-e-s à se mobiliser ensemble par la grève et les manifestations pour obtenir :**

Revendications globales :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex: GAFA) ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement, entre autres par sa réponse sécuritaire et violente disproportionnée aux mobilisations des gilets jaunes ;

Revendications pour la Fonction Publique :

- L'arrêt de toutes les suppressions de postes et mise en place d'un plan de titularisation des contractuels ;
- la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- l'attribution de points d'indice supplémentaires ;
- un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues ces dernières années ;
- l'amélioration des carrières, notamment féminisées, et de la grille indiciaire, cette priorité allant à l'encontre de l'individualisation et de la rémunération au mérite ;
- des mesures en faveur des bas salaires ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- une véritable et pérenne compensation de la hausse de la CSG, hausse dont nous n'étions en rien demandeurs.

le 10 décembre : proposition adoptée au Sénat de passer le temps de travail des fonctionnaires à 37,5h et nouvelle proposition à venir de porter le nombre de jours de carence à 3

ET L'ARRÊT DE LA CONSIDÉRATION DE L'HUMAIN ET DU SERVICE PUBLIC À LA SEULE VALEUR ÉCONOMIQUE

**RDV EN HEURE D'INFORMATION SYNDIALE – LUNDI 04 FEVRIER, 12H00,
AMPHI GAUCHE IUT (VILLETANEUSE)**



Défendre notre modèle universitaire

Dans notre secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), l'argent manque pour assurer des conditions de travail et d'étude correctes. Un nombre toujours plus faible de personnels doit assumer des tâches toujours plus nombreuses, et le pourcentage de personnels précaires ne cesse de croître, en contradiction formelle avec les statuts de la Fonction Publique. Les bas salaires sont indécents.

Les volumes horaires des formations diminuent continûment, quand elles ne sont pas purement supprimées comme la licence LEA de l'Université Paris 13. En explosant le caractère national des diplômes, l'arrêté licence du 30 juillet 2018 enterre le droit à la même formation pour tou.te.s sur l'ensemble du territoire et annonce la perte du lien protecteur entre le niveau de diplôme et les rémunérations, dans les conventions collectives comme dans les concours de la fonction publique. Dans le même temps, il masque la gestion de la pénurie sous l'aimable masque de la « personnalisation » des parcours étudiants.

En recherche comme en formation, la seule réponse du ministère est la fuite en avant dans les financements « sur projet » (ANR, PIA, ERC et autres) et les pressions à l'augmentation des « ressources propres » des universités.

À nouveau revient dans ses propositions l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants. Celle-ci toucherait, dans un premier temps et de façon clairement discriminatoire, les étudiants étrangers. Rappelons ici le communiqué intersyndical national du 18 janvier :

DÈS LE 22 JANVIER ET JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET, MOBILISONS-NOUS POUR OBTENIR L'ANNULATION DE LA HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANT.E.S ÉTRANGER.E.S EXTRACOMMUNAUTAIRES !

Le Premier ministre a annoncé, le 19 novembre 2018, une hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra-communautaires. Ces frais s'élèveraient dès la rentrée 2019 à 2770 € en licence et à 3770 € en master et en doctorat.

Cette augmentation mettrait en difficulté financière les étudiant.e.s étranger.e.s parmi les plus précaires et risquerait de faire renoncer nombre d'entre eux/elles à leur projet d'études en France. Les conséquences, pour nos formations et nos laboratoires de recherche, seraient désastreuses. C'est une attaque contre les valeurs humanistes et universalistes de l'université française. C'est une attaque contre la recherche publique, qui accueille un tiers de doctorant.e.s d'origine extra communautaire. Pourtant leur accueil contribue à la production scientifique de nos laboratoires et enrichit nos échanges internationaux.

En outre, les organisations signataires craignent que cette mesure conduise à une hausse généralisée des frais pour l'ensemble des étudiant.e.s en France. Elles défendent un modèle d'université gratuite, ouverte à toutes et à tous sans différenciation de nationalité ou d'origine géographique.

Les organisations syndicales signataires appellent à soutenir et à s'inscrire dans toutes les initiatives de mobilisations syndicales nationales et locales (assemblées générales, motions, délégations, colloques, rassemblements, manifestations, ...) à partir de ce jour et ce jusqu'au retrait de ce projet.

SIGNATAIRES :

A&I-UNSA, CGT-FERCsup, CGT-INRA, FAGE, FCPE, FO-ESR, SGENCFDT, SGEN-CFDT recherche EPST, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUPFSU, SNPTES, SNTRS- CGT, Solidaires Etudiant·e·s, SUD Education, SUD recherche EPST, UNEF, UNSA ITRF-BI-O

Paris, le 18 janvier 2019